



Projet Pédagogique Séjour de vacances

Matemale du 25 février au 1^{er} mars 2024

1. DESCRIPTIF DU SEJOUR

- Séjour à Matemale dans les Pyrénées orientales (66) au Chalet La Capcinoise centre de vacances avec hébergement
- 35 enfants de 8 à 12 ans
- Organisateur: Patronage Laïque des Ecoles de Bruges
- Encadrement:une directrice BAFD professeur des écoles + 5 animateurs Bafa (Zoé, Hugo, Antoine, Margo) et Gilles (BE sport pour tous) en bénévole
- Activité: c'est un séjour de découverte du ski et de la montagne en hiver qui s'adresse à des enfants brugeais ;

2. PRINCIPAUX ELEMENTS EDUCATIFS

- Offrir aux enfants de véritables vacances dans un cadre différent: la montagne
- Apporter une attention particulière au suivi de la vie quotidienne et la vie affective de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans la prise d'autonomie
- Développer et favoriser la socialisation

Patronage Laïque des Écoles de Bruges

Association Loi de 1901 - SIRET: 782 242 440 00066 - RNA: W332003494

Forum des Associations, 68 avenue de Verdun, 33520 BRUGES

www.pleb.fr - 07 50 22 56 54 - contact@pleb.fr



3. OBJECTIFS ET MOYENS EDUCATIFS

OBJECTIFS	MOYENS
<p><u>Découverte du milieu montagnard en hiver</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant sera sensibilisé à la spécificité du site - L'enfant participera à une visite d'un site local - L'enfant pratiquera des activités en plein air 	<ul style="list-style-type: none"> - Les trajets en bus sont l'occasion d'expliquer et d'observer - jeu d'orientation dans le village - selon le temps promenade et jeux dans la forêt voisine - sortie proposée sur les différents sites du village (miellerie, fromagerie...) et/ou bains chauds plus visite du parc animalier des Angles - découverte du ski, pratique de la luge , balades
<p><u>Développer l'autonomie et la responsabilisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de son matériel - Chaque enfant pourra s'investir au profit du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une organisation permettant à l'enfant de reconnaître ses skis et chaussures, assurer leur portage , leur rangement et leur séchage et s' équiper seul - Organisation de certaines veillées , participation au blog par des groupes d'enfants volontaires avec l'aide d'un animateur référent - réunions-bilans régulières en grand groupe - Mise en place d'un animateur référent sur plusieurs chambres pour un meilleur suivi de la vie quotidienne de l'enfant - Lien et écoute des animateurs: climat de

Patronage Laïque des Écoles de Bruges

Association Loi de 1901 - SIRET: 782 242 440 00066 - RNA: W332003494

Forum des Associations, 68 avenue de Verdun, 33520 BRUGES

www.pleb.fr - 07 50 22 56 54 - contact@pleb.fr



<p>- Vie quotidienne individuelle</p>	<p>confiance, grande souplesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre et débarrasser la table, être chef de table, respect et rangement du matériel pédagogique mis à disposition - l'enfant devra gérer (avec l'aide de l'animateur référent) ses affaires personnelles, faire son lit..
OBJECTIFS	MOYENS
<p><u>Développer et Favoriser la socialisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - respect des règles de la vie en collectivité propre au séjour - Echange et entr'aide - Partage d' un projet commun 	<ul style="list-style-type: none"> - dès le premier jour, création d'un panneau des règles de vie avec l'équipe , et information générale sur les règles communes, avec rappel permanent si nécessaire - sensibilisation régulière à la fragilité du milieu pour éviter de tomber dans la consommation de loisirs - lors des veillées , constitution d'équipes avec mixité d'âge et de sexe pour favoriser le tutorat - Propositions d'activités diverses et variées liées à un même thème



4. LA PLACE ET LE RÔLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Avant toutes choses les adultes sont garants de la sécurité morale, physique et affective des enfants. Ils ont également un rôle d'accompagnement des enfants dans leur prise d'autonomie et doivent veiller au bien-être de chaque enfant, à la cohésion du groupe et au bon fonctionnement de la vie en collectivité.

L'ensemble de l'équipe est là pour poser les règles, les droits et les devoirs de chacun au sein du groupe, ainsi que pour appliquer et respecter les lois.

DIRECTRICE

- Accompagner et soutenir l'équipe d'animation
- Rôle formateur
- Rôle décisionnaire
- Veiller et garantir la sécurité morale, physique, et affective des enfants et de l'équipe ; suivi du protocole en lien avec l'animateur référent
- Implication à part entière dans la vie quotidienne en collectivité
- Prendre en compte l'expérience, les compétences, les technicités de chacun dans le groupe
- Remise en question: s'évaluer et faire un auto-bilan du séjour
- Faire preuve d'écoute, d'observation, de concertation et de disponibilité dans les temps formels ou informels
- Veiller à l'organisation des tâches collectives et au respect des règles de vie

ANIMATEURS

- Prendre en compte la spécificité des enfants: leurs besoins, leurs possibilités, leurs motivations..
- Etre garant de la sécurité morale, physique, et affective des enfants
- Accompagner au quotidien l'enfant dans la vie quotidienne et en collectivité

Patronage Laïque des Écoles de Bruges

Association Loi de 1901 - SIRET: 782 242 440 00066 - RNA: W332003494

Forum des Associations, 68 avenue de Verdun, 33520 BRUGES

www.pleb.fr - 07 50 22 56 54 - contact@pleb.fr



- Veiller à l'organisation des tâches collectives et au respect des règles de vie
- Faire preuve d'écoute, d'observation, de concertation et de disponibilité dans les temps formels ou informels
- Proposer, organiser et animer des activités et des projets adaptés aux besoins, aux possibilités, de chaque enfant, tout en leur donnant des moyens pédagogiques et techniques nécessaires à leurs réalisations
- Prendre en compte l'expérience, les compétences, les technicités de chacun dans le groupe
- Remise en question: s'évaluer et faire un auto-bilan du séjour

5. ORGANISATION

pour les journées de ski, départ avec notre bus vers 9 h pour la station de Formiguères qui est à 6 km

test des enfants sur piste verte le premier matin puis partage en groupes de niveaux réadaptables à tout moment (animateurs équipés de talky)

retour au chalet pour repas chaud le midi

départ pour la station vers 14H ou pour des balades en fonction du temps et des conditions

activité luge selon la demande à la fermeture des pistes (17H – 17H45)

selon le temps goûter à la station ou au chalet

douches et rangement , moment calme

dîner à 19H30

veillée et couchage à 21h30 après la veillée

Il est bien entendu que les journées sont flexibles: les horaires d'une journée type varient en fonction des besoins ou des activités, et de la météo. Une adaptation quotidienne est donc nécessaire pour tous.

Patronage Laïque des Écoles de Bruges

Association Loi de 1901 - SIRET: 782 242 440 00066 - RNA: W332003494

Forum des Associations, 68 avenue de Verdun, 33520 BRUGES

www.pleb.fr - 07 50 22 56 54 - contact@pleb.fr



LES INTERDITS

- **Aucune consommation de produits illicites ne sera autorisée pour qui que ce soit sur le séjour; c'est une cause de renvoi immédiat et sans appel.**
- **Interdiction de faire venir une personne étrangère à la structure sans demander l'autorisation à la direction.**
- **S'absenter sans autorisation**
- **Avoir un comportement dangereux envers soi ou autrui**
- **La mixité dans les chambres est interdite par la loi et donc par l'association.**
- **Le tabac est formellement interdit pour les enfants. Les adultes devront faire preuve d'une grande discrétion, à l'écart des enfants et pendant un temps défini.**
- **Les sorties libres ne sont pas admises pour les moins de quatorze ans. En aucun cas non plus, les enfants ne peuvent être laissés sans encadrement au cours d'une hospitalisation ou d'un rapatriement**
- **Les séjours en groupe sont l'occasion pour les enfants de changer leurs habitudes : les consoles de jeux et téléphones portables sont récupérés par les animateurs dès l'arrivée sur site et jusqu'à la fin du séjour**
- **les bonbons, s'il y en a (la demande a été faite aux parents de ne pas leur en donner) sont récupérés par les animateurs et distribués à tous sur des moments conviviaux décidés par l'équipe**
- **les enfants peuvent ou non nous confier leur argent de poche mais les médicaments doivent impérativement être remis**
- **plusieurs appareils photos seront utilisés pour alimenter le blog du soir**

Le Pleb demande aux parents et aux enfants de ne pas emporter ni consommer de bonbons ou autres produits alimentaires

Le Pleb n'autorise les consoles, jeux vidéo et portables que sur la durée du trajet en bus ; tous ces objets seront remis aux animateurs dès l'arrivée .

Patronage Laïque des Écoles de Bruges

Association Loi de 1901 - SIRET: 782 242 440 00066 - RNA: W332003494

Forum des Associations, 68 avenue de Verdun, 33520 BRUGES

www.pleb.fr - 07 50 22 56 54 - contact@pleb.fr